

**MONSIEUR LE SOUS-PREFET  
SOUS-PREFECTURE DE REIMS  
PLACE ROYALE  
51096 REIMS CEDEX**

**Pôle Développement**

Direction de l'Urbanisme,  
de la Planification, de  
l'Aménagement et de  
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :  
24/JT/34

Affaire suivie par  
Johan TOTAIN

Téléphone  
03.26.77.78.13

E-mail  
Johan.totain@  
grandreims.fr

**Objet : PLU DE TINQUEUX**  
**Notification du projet de modification n°2**

Monsieur le Sous-Préfet,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Tinquieux par arrêté en date du 26 octobre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification n°2 au format PDF.

<https://tinyurl.com/M2Tinquieux>  
Mot de passe : M2TINQUEUX

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour le Président,**

**MONSIEUR LE DIRECTEUR  
DIRECTION REGIONALE DE  
L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT  
ET DU LOGEMENT  
PARC TECHNOLOGIQUE HENRI FARMAN  
10 RUE CLEMENT ADER - BP 177  
51685 REIMS CEDEX 02**

**Pôle Développement**

Direction de l'Urbanisme,  
de la Planification, de  
l'Aménagement et de  
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :  
24/JT/34

Affaire suivie par  
Johan TOTAÏN

Téléphone  
03.26.77.78.13

E-mail  
Johan.totain@  
grandreims.fr

**Objet : PLU DE TINQUEUX  
Notification du projet de modification n°2**

Monsieur le Directeur,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Tinquex par arrêté en date du 26 octobre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification n°2 au format PDF.

<https://tinyurl.com/M2Tinquex>  
Mot de passe : M2TINQUEUX

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour le Président,**

**Objet : PLU DE TINQUEUX  
Notification du projet de modification n°2**

**Pôle Développement**

Direction de l'Urbanisme,  
de la Planification, de  
l'Aménagement et de  
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :  
24/JT/34

Affaire suivie par  
Johan TOTAÏN

Téléphone  
03.26.77.78.13

E-mail  
Johan.totain@  
grandreims.fr

Madame la Directrice,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Tinquex par arrêté en date du 26 octobre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification n°2 au format PDF.

<https://tinyurl.com/M2Tinquex>  
Mot de passe : M2TINQUEUX

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour le Président,**

**Pôle Développement**

Direction de l'Urbanisme,  
de la Planification, de  
l'Aménagement et de  
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :  
24/JT/34

Affaire suivie par  
Johan TOTAIN

Téléphone  
03.26.77.78.13

E-mail  
Johan.totain@  
grandreims.fr

**Objet : PLU DE TINQUEUX  
Notification du projet de modification n°2**

Monsieur le Directeur,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Tinquieux par arrêté en date du 26 octobre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification n°2 au format PDF.

<https://tinyurl.com/M2Tinquieux>  
Mot de passe : M2TINQUEUX

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour le Président,**

**MONSIEUR L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS  
DE FRANCE  
38 RUE CERES  
BP 2530  
51081 REIMS CEDEX**

**Objet : PLU DE TINQUEUX  
Notification du projet de modification n°2**

**Pôle Développement**

Direction de l'Urbanisme,  
de la Planification, de  
l'Aménagement et de  
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :  
24/JT/34

Affaire suivie par  
Johan TOTAÏN

Téléphone  
03.26.77.78.13

E-mail  
Johan.totain@  
grandreims.fr

Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Tinquex par arrêté en date du 26 octobre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification n°2 au format PDF.

<https://tinyurl.com/M2Tinquex>  
Mot de passe : M2TINQUEUX

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour le Président,**

**Pôle Développement**

Direction de l'Urbanisme,  
de la Planification, de  
l'Aménagement et de  
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :  
24/JT/34

Affaire suivie par  
Johan TOTAIN

Téléphone  
03.26.77.78.13

E-mail  
Johan.totain@  
grandreims.fr

**Objet : PLU DE TINQUEUX  
Notification du projet de modification n°2**

Monsieur le Directeur,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Tinquex par arrêté en date du 26 octobre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification n°2 au format PDF.

<https://tinyurl.com/M2Tinquex>  
Mot de passe : M2TINQUEUX

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour le Président,**

**MONSIEUR LE PRESIDENT  
CONSEIL REGIONAL GRAND EST  
MAISON DE LA REGION  
1 PLACE ADRIEN ZELLER  
BP 91006  
67070 STRASBOURG**

**Pôle Développement**

Direction de l'Urbanisme,  
de la Planification, de  
l'Aménagement et de  
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :  
24/JT/34

Affaire suivie par  
Johan TOTAIN

Téléphone  
03.26.77.78.13

E-mail  
Johan.totain@  
grandreims.fr

**Objet : PLU DE TINQUEUX**  
**Notification du projet de modification n°2**

Monsieur le Président,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Tinquieux par arrêté en date du 26 octobre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification n°2 au format PDF.

<https://tinyurl.com/M2Tinquieux>  
Mot de passe : M2TINQUEUX

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour le Président,**

**MONSIEUR LE PRESIDENT  
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MARNE  
2 BIS RUE DE JESSAINT,  
CS30454  
51038 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE**

**Objet : PLU DE TINQUEUX  
Notification du projet de modification n°2**

**Pôle Développement**

Direction de l'Urbanisme,  
de la Planification, de  
l'Aménagement et de  
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :  
24/JT/34

Affaire suivie par  
Johan TOTAÏN

Téléphone  
03.26.77.78.13

E-mail  
Johan.totain@  
grandreims.fr

Monsieur le Président,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Tinquieux par arrêté en date du 26 octobre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification n°2 au format PDF.

<https://tinyurl.com/M2Tinquieux>  
Mot de passe : M2TINQUEUX

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour le Président,**



**MONSIEUR LE PRESIDENT  
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
MARNE ARDENNES  
12 RUE ANDRE HUET  
CS 60025  
51100 REIMS CEDEX**

**Objet : PLU DE TINQUEUX  
Notification du projet de modification n°2**

**Pôle Développement**

Direction de l'Urbanisme,  
de la Planification, de  
l'Aménagement et de  
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :  
24/JT/34

Affaire suivie par  
Johan TOTAÏN

Téléphone  
03.26.77.78.13

E-mail  
Johan.totain@  
grandreims.fr

Monsieur le Président,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Tinquieux par arrêté en date du 26 octobre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification n°2 au format PDF.

<https://tinyurl.com/M2Tinquieux>  
Mot de passe : M2TINQUEUX

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour le Président,**

**MONSIEUR LE PRESIDENT  
CHAMBRE DES METIERS ET DE  
L'ARTISANAT DE LA MARNE  
68, BOULEVARD LUNDY  
BP 62746  
51062 REIMS**

**Objet : PLU DE TINQUEUX  
Notification du projet de modification n°2**

**Pôle Développement**

Direction de l'Urbanisme,  
de la Planification, de  
l'Aménagement et de  
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :  
24/JT/34

Affaire suivie par  
Johan TOTAÏN

Téléphone  
03.26.77.78.13

E-mail  
Johan.totain@  
grandreims.fr

Monsieur le Président,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Tinquieux par arrêté en date du 26 octobre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification n°2 au format PDF.

<https://tinyurl.com/M2Tinquieux>  
Mot de passe : M2TINQUEUX

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour le Président,**

**Objet : PLU DE TINQUEUX**  
**Notification du projet de modification n°2**

**Pôle Développement**

Direction de l'Urbanisme,  
de la Planification, de  
l'Aménagement et de  
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :  
24/JT/34

Affaire suivie par  
Johan TOTAÏN

Téléphone  
03.26.77.78.13

E-mail  
Johan.totain@  
grandreims.fr

Monsieur le Président,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Tinquieux par arrêté en date du 26 octobre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification n°2 au format PDF.

<https://tinyurl.com/M2Tinquieux>  
Mot de passe : M2TINQUEUX

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour le Président,**

**Pôle Développement**

Direction de l'Urbanisme,  
de la Planification, de  
l'Aménagement et de  
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :  
24/JT/34

Affaire suivie par  
Johan TOTAÏN

Téléphone  
03.26.77.78.13

E-mail  
Johan.totain@  
grandreims.fr

**Objet : PLU DE TINQUEUX**  
**Notification du projet de modification n°2**

Madame, Monsieur,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Tinquieux par arrêté en date du 26 octobre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification n°2 au format PDF.

<https://tinyurl.com/M2Tinquieux>

Mot de passe : M2TINQUEUX

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour le Président,**

**MONSIEUR JEAN-PIERRE FORTUNE  
MAIRE DE TINQUEUX  
AVENUE DU 29 AOUT 1944  
51430 TINQUEUX**

**Pôle Développement**

Direction de l'Urbanisme,  
de la Planification, de  
l'Aménagement et de  
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :  
24/JT/34

Affaire suivie par  
Johan TOTAÏN

Téléphone  
03.26.77.78.13

E-mail  
Johan.totain@  
grandreims.fr

**Objet : PLU DE TINQUEUX  
Notification du projet de modification n°2**

Monsieur le Maire,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification n°2 du Plan local d'urbanisme de Tinquieux par arrêté en date du 26 octobre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification n°2 au format PDF.

<https://tinyurl.com/M2Tinquieux>  
Mot de passe : M2TINQUEUX

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour le Président,**